



**Saison 2019-2020 PV de la Réunion  
du COMITE DIRECTEUR  
du mercredi 16 décembre 2020 en visio-conférence**

Présents : J.M. BARLOG, J.P. BLANPAIN, D BOS, A. CARINCOTTE, JL CARINCOTTE, B. DANNEL, J. DENEUX, R. FOURNIER, B HAZEBROUCQ, R HOCQUET, M. KWAZEBART, C. LELEU, J.P. PIHET, M. ROBILLART, P. ROBILLART, P. ROMERO, A VERRON.

Excusés : G DURANEL, F. HAZEBROUCK, S LABELLE, G TURPIN

### **Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE**

**Jean-Louis CARINCOTTE** ouvre la séance et remercie les personnes présentes pour cette réunion en Visio conférence. Il explique que le gros sujet de cette réunion sera bien entendu la perspective de reprise des championnats, même si à ce jour rien n'est vraiment confirmé.

### **Approbation du PV de la réunion du comité du 18 novembre 2020**

**Catherine LELEU** propose l'approbation du PV du Comité du 18/11/2020

*Celui-ci est approuvé à l'unanimité*

### **CS SENIORS – Jean-Paul BLANPAIN**

**Jean-Paul BLANPAIN** explique avoir essayé de construire des championnats le plus intéressant possible avec surtout une inconnue, la date de reprise effective. Il a assisté à 3 réunions ces dernières semaines et beaucoup d'éléments semblent contradictoire. Il assistera demain à une nouvelle réunion, c'est pourquoi il est délicat de présenter ce jour un nouveau projet.

Néanmoins, Jean-Paul propose le projet de reprise, sachant qu'il n'est pas évident d'établir un calendrier sans « abuser » des matches durant les vacances scolaires. De janvier à mi-juin, 15 à 16 journées sont possibles. Il faut prendre en considération les journées jouées et faire en sorte de jouer 50% des rencontres. Ainsi 2 possibilités :

- 1) Répartir sur des poules plus petites (poules de 6 ou 8)
- 2) Continuer les matches prévus en aller simplement.

**Bernard DANNEL** rappelle que lors des conférences auxquelles il a assisté il était demandé de tenir compte des résultats des matches joués impérativement.

**Jean-Paul BLANPAIN** signale que cela est possible dans les 2 formules.

**Jacques DENEUX** pense que selon les visio-conférences suivies, les décideurs fédéraux du plus haut niveau ont rappelé trois obligations à respecter dont l'une apparaît essentielle pour que nos clubs puissent participer aux montées descentes de fin de saison ! **Il est nécessaire de jouer 50% des rencontres initialement prévues, hors play-offs ou inter-poules de classement.** Il est important d'arriver en fin d'une phase afin de disposer d'un classement. Il est totalement en accord avec l'intervention de Bernard et rappelle enfin que les structures fédérales doivent respecter les consignes de la même manière afin de permettre les montées et les

descentes. Il rappelle enfin que la Fédé doit valider les propositions qui seront faites par toutes les structures, d'où l'importance de faire attention à ce qui sera proposé, avant le 31 décembre, dernier délai.

Enfin, le fait de rebâtir une nouvelle formule donne, à Jacques, des craintes quant à la réaction des clubs. Ce qui compte avant tout c'est d'avoir les matches aller. Le classement de ces matches sera 1<sup>er</sup> premier classement.

**Bernard HAZEBROUCQ** pose le problème des matches qui n'ont pas été joués au démarrage.

**Jean-Paul BLANPAIN** précise qu'il n'y a pas plus de 2 ou 3 matches non joués. Ils pourraient être joués dès la reprise. (30 janvier si tout va bien).

**Bernard DANDEL** estime que la proposition de Jacques de jouer en matches aller avec une 2<sup>ème</sup> phase avec 6 premiers entre eux et 6 derniers entre eux serait la plus adaptée. La FFBB veut pouvoir faire des montées et des descentes.

**Jacques DENEUX** explique qu'il est plus compliqué en Département de faire des poules de 6 en deuxième phase, mais plutôt faire de poules de 4. L'avantage des matches aller c'est le classement à la fin. Des problèmes il y en aura toujours mais le premier c'est bel et bien la COVID !

**Patrice ROMERO** confirme ce qu'a évoqué Jean-Paul BLANPAIN en début de réunion, ordre et contre ordre ont émanés des différentes réunions. Il pense que la formule des matches aller reste la plus simple, il sera temps de voir ce qui est possible de faire ensuite. En régénérant des calendriers, il risque d'y avoir encore des clubs mécontents du changement de formule.

**Jacques DENEUX** rappelle qu'il est demandé que les CD se prononcent avant le 31/12/2020.

Selon **Patrice ROMERO**, les dernières directives seraient qu'il n'y ait pas plus de descentes sur les championnats rectifiés que le nombre prévu dans les championnats initiaux.

**Jean Paul BLANPAIN** confirme qu'il faut se prononcer avant le 31/12/2020 et propose de rester sur des championnats aller première phase.

**Jean Louis CARINCOTTE** résume en proposant une 1<sup>ère</sup> phase avec les matches aller et la 2<sup>ème</sup> phase avec des matches « croisés » entre les quatre premiers d'une même poule.

Pour **Jean-Paul PIHET**, il faut être correct vis-à-vis des clubs et que ce soit clair pour tout le monde.

**Jacques DENEUX** répond qu'à partir du moment où la phase 2 est déterminée, si elle se joue, le classement c'est à la fin. Si on ne peut pas la jouer on prend le classement de la première phase. Un ratio sera appliqué dans un premier temps. Il faut prévoir au moins 1 montée par poule et une correspondance entre le nombre de montées/descentes.

**Jean-Louis CARINCOTTE** propose le vote de cette proposition

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

## **CS Jeunes - Didier BOS**

Pour les jeunes, **Didier BOS** est reparti sur les matches aller/retour, sauf pour les U 13 filles en aller simple. 2 journées sont faites, 1 ou 2 matches en retard sont à jouer.

**Jean-Paul PIHET** évoque le problème de l'entraînement qui va reprendre mais sans contact. Cela pose souci, quand sera-t-il pour la suite ? Il faut considérer que le basket reprendra effectivement le 07/01/2021, il n'est pas possible d'envisager de reprise de la compétition si pas de contact avant.

**Jacques DENEUX** rappelle que les rencontres qui ne pourront se jouer devront être reportées pendant les vacances scolaires.

**Didier BOS** a prévu de laisser libre la date du 09 janvier pour une reprise effective le 16/01/2021, voire peut-être plus tard et cela en fonction des décisions gouvernementales. Les nouvelles formules de championnat doivent être validé par la FFBB avant d'être envoyé aux clubs.

**Bernard DANDEL** pense que les jeunes peuvent actuellement s'entraîner physiquement et pourront ainsi être en forme début janvier.

En PJ adaptation des formules jeunes et grille des calendriers jeunes

**Jean Louis CARINCOTTE** propose le vote de cette proposition

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

Concernant ces championnats jeunes et étant donné le travail généré pour la Fédé, Jacques DENEUX n'est pas persuadé qu'ils s'attarderont sur les championnats jeunes.

### **Trésorerie – Annie CARINCOTTE**

Comme cela avait été annoncé lors de la dernière réunion, **Annie CARINCOTTE** dresse le bilan de l'AG Fédérale qui s'est déroulée en octobre dernier au TOUQUET. Elle confirme le déficit avancé de 10 681€94. La commission de vérification des comptes menée par René HOCQUET a procédé à la vérification de ce budget. Elle invite René HOCQUET à donner ses conclusions.

**René HOCQUET** affirme que la vérification des comptes de l'AG du TOUQUET a été effectuée le 09/12/2020. Après vérification aucune anomalie n'a été relevée sur ces comptes. La commission a donné un avis favorable. Il précise qu'un contrôle de la comptabilité générale était prévu mais sera reporté première quinzaine de janvier pour la compta du C62.

**Jean-Paul PIHET** s'inquiète de savoir si un courrier a été fait à la Fédé pour demander à la Fédé la couverture de ce déficit.

**Annie CARINCOTTE** informe qu'un courrier partira la semaine prochaine dans ce sens. Il y sera joint le bilan et rappellera que certaines dépenses ont été augmentées par souhait de la Fédération d'utiliser l'HOLIDAY INN en lieu d'hébergement pour les membres de la Fédé.

**Bernard DANDEL** souligne qu'il a fallu subir les défections de certaines personnes en raison de la situation sanitaire et cela semble être un argument supplémentaire.

**Jacques DENEUX** appuie ces propos en évoquant notamment l'annulation du forum du vendredi et la perte de fait du partenariat qui pouvait rapporter entre 5 000 et 10 000 €.

### **Commission Mini Basket – Jean-Michel BARLOG**

La date de la fête du mini basket doit être définie avant le 15 janvier 2021. **Jean Michel BARLOG** propose la date du samedi 29 mai 2021 (veille de la fête des mères). Selon les conditions du moment il est prudent de prévoir la réalisation sur 2 sites ou plus, voire 1 site par district. Il faudra solliciter les clubs.

Il demande l'avis des membres présents.

*A l'unanimité cette solution semble la meilleure.*

L'opération retour au jeu va s'articuler autour du mini basket avec des actions autour des plateaux. Jean Michel n'a pas eu d'autres demandes des différentes commissions.

**Jean Paul PIHET** dit vouloir s'associer à ce projet de retour au jeu. Jean Michel lui rappelle qu'il faut pour cela chiffrer le dossier technique en autonomie et écrire le projet.

Jean Paul l'envisage notamment pour les U11 U12 U13, les éducateurs sont ok pour participer à ces actions.  
**Jean Michel BARLOG** à besoin d'un descriptif et d'un chiffrage avant le 31/12/2020.

### **Commission Technique - Jean-Paul PIHET**

Il est difficile de broser un tableau car peu de choses se sont passées. Les regroupements ont été relancés. C'est difficile car des parents refusent la reprise. Il n'a pas connaissance de dates précises.

Concernant le district Béthunois, **Catherine LELEU** informe que Gilles DURANEL a envoyé un mail aux clubs du district en informant que le premier entraînement U11 filles (nées en 2010-2011), aura lieu le 3/01 à 10h salle BASLY à ISBERGUES. Les règles sanitaires ont également été rappelées.

### **CDO – Pascal ROBILLART-**

Ci-joint synthèse des réunions CRO.

Une particularité est mise en avant par Pascal concernant le coût des formations qui est différent suivant les départements.

Il y a 9 candidats pour le C62. Certaines CDO proposent au moment de l'examen 1 chemise d'arbitre. Certains obtiennent du Conseil Départemental des dotations. Pascal sollicite le C62 pour la prise en charge du coût afférent à cette dotation.

La Ligue aurait négocié un prix d'achat groupé de ces chemises. Ne serait-il pas possible de s'y joindre ?

Dans tous les cas cela peut motiver. D'autre part, proposer aux candidats et aux arbitres des chemises à un coût plus intéressant est un plus.

**Michèle ROBILLART** propose d'envoyer le message via Facebook.

Pascal revient sur la formation des arbitres évoquée lors de ces réunions et informe qu'une formation sera proposée au printemps par la fédé.

Il a également inscrit la CDO 62 dans un programme partenaire afin de mettre en avant 2 jeunes arbitres (à voir avec les répartiteurs éventuellement).

Pascal réfléchit à la mise sur papier d'un règlement CDO (croisé entre arbitre Ligue et charte des officiels). Il essaie de mettre quelque chose sur pied et fera une synthèse au C62 pour application la saison prochaine.

### **Qualification – Michèle ROBILLART**

Une Visio conférence a eu lieu le 09/12/2020. Une synthèse par rapport aux différents questionnaires a été faite. Les résultats sont encourageants. Un point sur ce qui va arriver pour 2021 et saisons suivantes a été fait. A noter un changement concernant les assurances : un affichage de l'option d'assurance de la saison précédente sur e-Licence + explicatif sur le fonctionnement du contrat d'assurance fédéral.

Concernant les sur classements, les clubs auront la main pour intervenir dessus contrairement à ce qui se passe actuellement.

Le paiement des cotisations en ligne a également été évoqué, processus qui devrait être mis en place pour la saison 2021-2022

Michèle a effectué un travail sur le nombre des licences à ce jour avec un comparatif avec la même période la saison dernière. A ce jour 10986 licences enregistrées contre 12582 l'an dernier.

Concernant les mutations, la Fédé a décidé de repousser la date au 28/02/2021.

### **Commission vivre ensemble – Annie VERON**

**Annie VERON** informe que la commission va être constituée. Pour l'instant D DA COSTA, Jacques DENEUX et Bernard DANNEL sont partants. Mme LE HOUEROU a proposé une formation pour Annie.

Plusieurs axes sont concernés par cette commission, le basket santé, le basket tonic, le basket de réinsertion et inclusif. L'objectif pour cette saison est de développer cette nouvelle commission mais elle le fera par thème.

Annie en profite pour remercier Bernard DANNEL qui l'a bien aidé notamment en termes de documentation. Il sera important de faire des réunions d'information pour expliquer ce qu'est le vivre ensemble.

## Questions diverses

**Annie CARINCOTTE** précise que la facturation des licences est en cours. Des clubs sont en retard et demandent de faire preuve de compréhension. Elle a d'ailleurs été interpellée par certains d'entre eux mais rappelle que la Fédération n'envisage pas de geste vis-à-vis des licences.

**Jean Paul PIHET** pense qu'il est anormal que des clubs puissent payer des mutations et ne pas s'acquitter du montant de leurs licences. On peut être compréhensif mais réactifs et intransigeants. Tout le monde doit être mis sur un même pied d'égalité.

**Jean Michel BARLOG** rappelle que ce que propose le comité n'est pas une prestation commerciale

**Patrice ROMERO** a pour avis que logiquement il n'y a pas de notion de dette dans la mesure où le licencié paye sa cotisation au club.

**Jean Paul PIHET** partage cette analyse. Dès la reprise, il faudra que les clubs qui ont des difficultés le fassent savoir. S'il s'agit de cotisations non réglées, cela ne regarde pas le comité.

**Jean Michel BARLOG** regrette que les cotisations actuellement réclamées le sont sur la base des effectifs de la saison précédente. Il faudrait envisager de revoir ce point pour le 3<sup>ème</sup> versement et de tenir compte des baisses d'effectif des clubs. Il faut pour cela que les clubs se manifestent.

**Jean Louis CARINCOTTE** aborde la demande de candidature pour la réalisation de l'AG 2021 dans le BOULONNAIS. A ce jour une seule candidature est enregistrée. Une relance sera faite.

Concernant la constitution d'un conseil d'honneur du C62, Jean Louis CARINCOTTE a transmis aux membres du comité une proposition.

**René HOCQUET** reconnaît ne pas avoir donné de réponse car a travaillé sur charte qui pourrait être mise en place. Cela concerne les anciens présidents depuis 1945. Il faut en discuter ultérieurement et propose de mettre par écrit ses propositions et de les envoyer par mail.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Louis remercie les membres du comité pour leur attention et leur participation. Il souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année malgré le contexte actuel.

La séance se termine à 21h15.

Catherine LELEU  
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE  
Président C62